



DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société **DALCQ SA** déclare :

Les éléments du dossier technique en notre possession nous permettent d'affirmer que l'appareil

Marque	MILL
Produit	PRISE CONNECTEE MILL SMART THERMO CONTROL
Référence	MILLSMARTPLUG-E

Est conforme :

- à la directive 2014/35/EU dite DBT.
Selon les normes de sécurité suivantes :
 - EN 60884-1
 - EN 60884-2-5
 - EN 60158-1
 - EN 61058-1-2
 - EN IEC 62311 : 2020

Prise conforme à la norme DIN 49440 et fiche conforme à la norme DIN 49441.

- à la directive 2014/30/EU dite CEM.
Selon les normes de compatibilité électromagnétique suivantes :
 - EN IEC 61000-6-3: 2021
 - EN IEC 61000-6-1: 2019
- à la directive 2014/53/EU (dite RED), concernant les exigences sur les équipements radio.
Selon les normes suivantes :
 - EN 300 328 V2.2.2
 - EN 301 489-1 V2.2.3
 - EN 301 489-17 V3.2.4
- à la directive européenne ROHS (EU) 2015/863 modifiant l'annexe II de la Directive 2011/65/UE, traitant des restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.
Selon la norme EN 62321.

Cette déclaration est remplie par DALCQ sur la base du certificat de conformité que le fabricant de la marque a transmis à notre groupe

Le 28 novembre 2024

Damien DELEPINE
Directeur Général